

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 14

Artikel: Questions de langue
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNEABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



BELLERIVE, commune du district d'Avenches, a adopté les armes des seigneurs de Bellérive : un écu divisé verticalement en six parties alternativement argent et bleu, une bande horizontale d'or chargée de trois casques noirs, occupe le tiers moyen de l'écu. Ces armes sont très héraldiques et très décoratives.



BURTIGNY au district de Roile a un écusson dont le champ est vert, sur celui-ci est un chevron ondulé renversé d'argent, disposé comme un V, la pointe en bas. Entre les branches du V à la partie supérieure de l'écusson est une pie-grièche volante. Ces armoiries figurent sur le drapeau de la délégation de Burtigny envoyée à la réunion vaudoise des carabiniers à Lausanne en 1925. Le chevron ondulé représente avec ses deux branches les deux ruisseaux qui arrosent cette contrée et limitent le village : la Sérine et son affluent la Moteline.



DONATYRE au district d'Avenches, a un écu d'argent rouge et une porte de ville romaine. Le temple fribourgeois voisin de Villarepos possède un vitrail sur lequel figurent les armes de Donatyre. Ces deux villages formaient jadis paroisse avec deux autres localités fribourgeoises. Une porte romaine existait, paraît-il, à Donatyre. Les couleurs rouge et blanche sont celles de l'Évêché de Lausanne dont Donatyre relevait.



MUTRUX au district de Grandson, a un écu vert sur lequel se profile une église avec clocher, dans le haut de l'écu une croix d'or. Nous ignorons la signification de cette église, de la croix et des couleurs de ces armoiries.



CROTON ET LA MISÈRE

L'ETAI marelhi dão velâzdo de Pignapiâo, noutron crâno père Croton. Sou-nâve lè eliotse dão pridzo, passâve lo bouet à moutset cimmandzi ào bet d'onna berclire po fére la colletta aprî l'« amen » ào menistre, remessive lo moti, fasâi lè foûsse po einterrâ lè moo. Terive quaque batse po cein, mà restâve poûro po cein que lâi avâi pas tant de moo dein la coumouna pê la mau que lâi avâi min de mайдzo proutso. L'etai on brâmafam, on mau pegni et on dépatolhiu, mà 'na brâva dzein que lâi manquâve rein... que de l'erdzeint.

Quand on lâi demandâve porqué l'etai poûro, racontâve l'affére dinse :

— On coup, que desâi, lâi a dza grand temps, d'à premi que iété croque-moo, vaïcé que i'é vu la Moo. L'è prâo recogna : l'etai onna granta esqueletta que l'etai vetia avoué on linsu quemet on drap de lhi. Fasâi onna mena à feré pouâre ào diâblio, avoué son mor que l'avâi dâi grante deint pliantâe dedein, son nà cabossâ et sè gêt que vajant pas bî, sein pelion et sein lenette. Tota la tsé de sè bré et de sè tsambe l'avâi fondu et fasâi onna brison avoué sè zôu quand coressâi qu'on arâi djurâ dâi tracliette. Manèvra 'na puchinta faux et tracie tant que pouâve éteindre apri 'na fenna tota dépatolhia et asse vilhie que la terra. Cllia fémala fasâi dâi puitâute à rattrapâ on tsin que cor apri on tsat. Et ie fasâi de clliâo sielliâe à vo feré à veni la pi d'ouïe. Bramâve :

— Ao seco ! à l'aide ! la moo mè fuse apri ! L'arreve dan vè mè capita. L'èt justament setâ dessu onna tiêe vouaisuva et lâi dio :

— Betâ-vo quie dedein et pu rido...
Lâi sâi einfate dedein, remetto-lo-lan et fasé seimbâlant de rein quand la Moo l'arreve et mè fâ dinse :

— Ie tsersto la Misère po lâi feré passâ lo goût dâo pan. L'è onna fenna dinse et dinse, dépatolhia et chëste quemet on trontse de Tsâlanda. Lâi-vo yussa ?

— Nâ ! que lâi dio, sein mè lèvâ de ma tiêce.

— Etius-mè, père Croton !

Clilia serpeint, vayai quasu rein bi et cougnesâi mon nom. I'è zu lo mor âovert po lâi demandâ de mè bailli on bocon mé d'ovrâzdo dein la coumouna de Pignapiâo, mà fasâi ètai d'itre prissâ et mè su ratenu.

Quand la Moo l'ètâ via, ie dio dinse à la vilhie chëtsé et soriaudâ quemet on bourriquo que vâo pas ôtre :

— L'è via, ora. Vo poâide via assein.

Mâ la Msère mè repond dinse :

— T'i na brâva dzein. Te m'a sauva la vya. Vu restâ avoué té.

Et l'è du clilio dzo que la Misère l'a restâ dein mon ottô et lâi a pas zu mojan de la fêre dècampâ. Marc à Louis.

Contentement passe Richesse.

Bon pied, bon oïl et bonne dent,
C'est toute ma fortune ;
Des grâces dont chacun veut tant,
Je ne demande qu'une :

Un cœur joyeux, un cœur sans fiel,
Et content, je bénis le ciel.

Plus on a, plus on veut avoir,
Chacun se plaint sur terre :
Jaques a du pain — son pain est noir ;
Du vin — son vin l'altére.

Moins dégoûté, moi, je n'ai rien

Et suis satisfait de mon bien.

On dit ce monde triste et laid,
Lieu maudit, un vrai bagne ;
Pour moi, notre univers me plait,
Cieux, mers, plaine et montagne :

N'est-il donc plus de bonnes gens ?

De Dieu là-haut, de fleurs aux champs ?

Bon pied, bon oïl et bonne dent,

C'est toute ma fortune ;

Des grâces dont chacun veut tant,

Je ne demande qu'une :

Un cœur joyeux, un cœur sans fiel,

Et, content, je bénis le ciel.

H.-F. Amiel (1842).

QUESTIONS DE LANGUE

AFFREUX ! Je viens de lire le titre d'un article paru dans un journal romand : « La favorisation du crime ». C'est bien lourd et le rapprochement de ces deux mots donne le frisson. Favoriser, c'est agir en faveur. Il vaut mieux dire : la provocation au crime, plutôt que de créer des expressions qui ne conviennent guère qu'aux pièces du *Grand-Guignol*. Sans doute, il est des mots dont la langue académique se sert et qui, au début, passaient pour des monstres linguistiques. Vaugelas disait, à propos d'exactitude : « C'est un mot que j'ai vu naître comme un monstre, contre qui tout le monde s'escriait, mais enfin on s'y est appris... » Il reconnaît qu'exacteté eût été meilleur, mais cette forme vint trop tard, la première devait subsister. Il s'agit donc ici de la forme d'un mot, et non pas d'un synonyme douteux. Quand on pense qu'il suffit d'une majorité de quelques voix, d'une seule peut-être, pour légaliser l'usage d'un mot ou le condamner, on se prend d'inquiétude.

Les questions de langue passionnent l'opinion publique entre deux romans à la mode. Nous avons parlé du magistral livre de M. Ferdinand Brunot : La pensée et la langue. Il eût fallu mentionner aussi : *Parlons bien et Parlons mieux* d'un linguiste belge, G. d'Harvè, qui sont des mines inépuisables de renseignements sur les difficultés du lexique. Déjà B. Pautex avait, en 1862, publié les Errata du Dictionnaire de l'Académie française où remarques critiques sur les irrégularités qu'il présente avec l'indication de certaines règles à établir ». Le ton frondeur caractérise cet ouvrage. Nous sommes de pauvres timorés en comparaison, malgré un demi-siècle de progrès, d'élan vers la science. Les contradictions, les inconséquences du Dictionnaire, Pautex les signalait avant Ambroise-Firmin Didot, avant Edouard Raoux. G. d'Harvè signale la faute commune que l'on a fait, dans le style administratif et législatif, en disant : « Le budget solde en déficit ». Littré dit : « Un budget qui se solde en déficit ». Chez nous, on dit même « Un budget bouclant par un déficit », et cela on l'a dit bien avant la naissance de l'expression « faire la boucle », ce qui est un tout autre exercice. Pourquoi ne dirait-on pas : « Le budget présente un déficit ». Pour le Dictionnaire général (Hatzfeld, Darmesteter et Thomas), solder est un verbe transitif, signifiant acquitter ce qui reste à payer sur un compte et, au sens vieilli : arrêter, clore un compte par la balance des profits et pertes.

L'Académie a adopté *apache*. « L'appellation, due à quelque journaliste parisien, dit Harvè, a été introduite dans la littérature, notamment par Anatole France ». Le mot est incisif. C'est presque une onomatopée. Il est d'usage courant, à notre époque si fertile en incidents passionnés.

« De bons esprits voudraient revenir à la langue de Racine. Mais la tragédie est morte, a-t-on dit à propos d'un récent concours du Conservatoire, et de fait les gros mots pleuvent dans les pièces ultra-modernes, qui sont encore moins de Corneille que de Racine, pas même de Molière. L'homme du XXe siècle vit de sensations et oublie les fictions. Son vocabulaire adore les termes sportifs. Ils peuvent être très durs, ils n'en sont pas moins nécessaires. Aubergiste, étalagiste, pépiniériste, sonnent bon français : pourquoi,

dès lors, s'insurgerait-on contre *garagiste*, l'homme qui garde les belles et moelleuses voitures mobiles dites automobiles ; il prend légitimement place à côté de voiturier, devenu archaïque.

M. Abel Hermant, dans son livre *Xavier*, met en scène un personnage imaginaire, sorte de novice en conversation avec un Lancelot de Port-Royal. On se demande si l'on ne s'agit pas d'un de ces aimables pince-sans-rire qui, dans leurs moments de loisir, se font un jeu de jeter le trouble dans les esprits. Quel bien sort-il des Entretiens de Xavier avec Lancelot, si ce n'est un mol scepticisme pour ceux qui voudraient une certitude. L'auteur entreprend la défense du *status quo*. Il reconnaît que nos grands-pères n'écrivaient pas comme nous, qu'ils nous ont légué pas mal de termes dont nous usons volontiers, mais il n'invite pas la génération actuelle à enrichir le Dictionnaire. Aussi bien est-ce superflu, car la langue évolue selon des lois immuables qu'aucun grammairien ne pourrait forger et qu'il doit bon gré mal gré subir.

Lancelot est latitudinaire. C'est tout ce qu'il peut :

« Je vous accorderai qu'il est deux sortes de fautes. Les unes pour lesquelles je veux être impitoyable, trahissent un défaut de logique dans l'esprit; ce sont des solécismes : je vous prie, et au besoin, je vous requiers de leur refuser toujours les circonstances atténuantes ; les autres, bien qu'on les doive qualifier de barbarismes, sont véniales... » Et voici une phrase qui vaut son pesant d'or : « Elles témoignent seulement qu'on ignore certaines anomalies de l'orthographe que rien ne peut même expliquer, certaines règles purement arbitraires et les fantaisies byzantines des grammairiens, — ou que l'on s'en moque, ainsi qu'on en a bien le droit ».

Quant aux anomalies, M. Abel Hermant dit que leur liste n'est pas si grande qu'on ne puisse les apprendre par cœur plutôt que de les discuter et de les tourner en dérision. C'est vite dit, mais on nous propose là un extraordinaire effort de mémoire.

Jérôme, un des familiers des *Soirées du Grammaire-Club* (c'est le titre d'un ouvrage de MM. Jacques Boulanger et André Thérive, par analogie sans doute avec le Stendhal-Club) semble au contraire voir comme un mal qu'il faille continuer à apprendre par cœur les dites anomalies.

Nous nous en voudrions de calomnier Lancelot, car il est un homme de goût :

«...Il faut, sous peine de paraître précieux, violer les règles les plus élémentaires et remplacer le vocabulaire décent par un argot qui n'a même pas la saveur de celui du peuple. On n'ose plus dire que l'en s'ennuie : on dit que l'on s'embête et je ne sais ce que l'on dira dans vingt ans».

L'Académie annonce le premier volume d'une nouvelle édition de son Dictionnaire, dont la dernière date de 1878, mais avant de le livrer à l'impression, elle prépare des adjonctions. Pourquoi ne recourt-elle pas à la publication par fascicules ? Cela nous permettrait d'user aujourd'hui académiquement de vocables, déjà usuels, qui ne seront reconnus par les Quarante que dans un demi-siècle. Il est vrai que d'ici là...

L. Mogeon.

Lo pour'ommo.. — Di-vai, Dioiuon. Té vu dere ouqué. Lai ya on bon mai dé tun que ié pa de on mot à ma fenna.

— Ete Diu permittablio ? Eti portiè, che te pliè ?

— Portiè ? Perdiu ! M'a pas léchi leji dé dere on mot : d'a pas botsi dé dévejà.

« Progrès » de Château-d'Oex.

ONCLE SAMUEL ET MATHUSALEM

DEVANT sa maison, l'oncle Samuel, un nonagénaire juvénile, assis sur le banc ensoleillé, prend un bain de lézard. Enjoué comme toujours, il plaisante sur son âge :

— Vous ne croiriez pas, me dit-il, à quel degré une journée de printemps pareille à celle-ci me rajeuni. Si je ne savais pas qu'au temps des patriarches, où savoir lire et écrire était sûrement un luxe inconnu, on ne possédait pas l'ombre d'un état-civil et encore moins d'almanach pour y noter les jours de naissance des membres de sa famille, je serais fort dépité de devoir convenir

qu'il eût été parfaitement inutile de vouloir atteindre 969 ans, l'âge exact de Mathusalem. Mais, comme il y a consolation à tout, je ne m'étonnerais pas que ces bons patriarches, qui ne se régalent en tout cas pas sur le calendrier grégorien, se fussent mis le doigt dans l'œil jusqu'au coude en calculant leur âge, vu que l'on est facilement tenté de remplacer les années par des siècles quand on ne se fie qu'à sa mémoire, parfois aussi trouée qu'une écumeoire, et lorsque, d'autre part, le nombre des années sert à vous ériger un piédestal fort honorable comme cela se produisait dans l'antiquité où l'on voulait un culte à la vieillesse. Aussi, à ce taux-là, j'aurais moi-même 900 ans révolus ; quelle somme d'expériences, de sagesse et de crédit, cela ne me vaudrait-il pas ? Je serais chef de la tribu et l'on m'obéirait, tandis que par le temps qui court, les vieux n'ont plus rien à dire. C'est précisément ce qui est regrettable, parce que surtout pour des natures robustes, le sentiment d'être, malgré l'âge, encore quelqu'un, d'avoir son mot à dire, son geste à faire, des ordres à distribuer, vous donne du ressort, tandis que le contraire vous abat moralement avant de vous ficher bas physiquement. Ah, le moral, quand il est bon, c'est une lumière qui guide, une force qui soutient et qui même nous ressuscite ! En un mot, c'est, avec un bon estomac, la seule chose qu'il faut, en comptant avec notre arithmétique, pour devenir plus vieux que Mathusalem, je m'en porte garant et je me charge de vous le démontrer. Pour ce qui me concerne personnellement, vous savez bien que je ne puis pas me plaindre de mon moral. Mes enfants — mon ainé touche à ses 65 printemps — me ménagent parce qu'ils ont du cœur et de la raison. Quand ils ont une décision de quelque importance à prendre, ils viennent par condescendance s'enquérir de ce que j'en pense et je leur dis mon idée sans emphase et aucune insistance. Quand il y a divergence, ce qui est très rare, je ne leur demande pas que mon opinion prédomine, mais cela me suffit de pouvoir mesurer encore mes facultés de jugement à celles d'une autre génération. Et puis, le fait qu'on ne m'oublie pas, me cause toujours du plaisir. Que voulez-vous, nous sommes ainsi les vieux et ce sera aussi une fois votre tour de raisonner de la sorte ! Et maintenant, vive le printemps et ceux qui comprennent qu'en dehors du Code, il y a encore place pour les égards dus à la vieillesse qui fut, qui est et qui sera un éternel memento à la folle jeunesse.

Jean Doron.

Aux mamans. — Vois-tu, mon enfant, disait la maman, chaque fois que tu es méchant, ton pauvre papa a un cheveu gris de plus.

— C'est vrai ? répond Bob, mais il a fallu alors que mon papa soit bien méchant, puisque grand-papa est complètement blanc !

ENTRE VENDREDI-SAINTE ET PAQUES

VOICI, certes, un numéro du *Conteur* bien encadré : entre Vendredi-Saint et Pâques. On chercherait vainement mieux.

Ces deux solennités, dont le caractère religieux, le plus important, est incontestable, sont aussi jours de « Fête des œufs ». Nous ne rappellerons pas pourquoi, car on l'a dit assez souvent ; c'est même le refrain traditionnel de plusieurs journaux à ce moment-ci de l'année.

Le Jeûne fédéral, fête religieuse, elle aussi, mais d'institution purement humaine, est, lui, le jour des gâteaux aux pruneaux. Il est vrai qu'il coïncide avec l'époque de maturité de cet excellent fruit. Et puis, jadis, avant que se soient affaiblis, en cette occurrence, les sentiments religieux de notre peuple, le jour du Jeûne fédéral était vraiment un jour de jeûne, de contrition et d'actions de grâce. On le passait presque entièrement au temple. On ne rentrait chez soi, entre deux offices, que pour manger une ou deux tranches de gâteau aux pruneaux, arrosées d'une ou deux tasses de café au lait ou de thé. Les cafés étaient fermés du samedi, à 16 heures jusqu'au dimanche à la même heure. C'était le jour de l'exode pour les cafetiers, qui profitaient de ce congé obligatoire pour partir en excursion. D'autres, et ce n'étaient pas ceux qu'il fallait féliciter, fermaient, comme l'exigeait la loi, la devanture

de leur établissement, mais les clients incorrigibles, ceux qui ont toujours le grain de sel sur la langue, passaient par la porte de derrière, restée ouverte. La police, qui n'ignorait pas la chose et qui savait l'art de conciliation, avait, en tout bien tout honneur, sa petite part de ces libations clandestines.

Il n'en est pas ainsi pour le Vendredi-Saint et Pâques. S'il se « croque » et se mange beaucoup d'œufs, ce n'est pas en cachette ni au détriment de l'accomplissement des devoirs religieux.

Autrefois, durant les jours qui précédaient la fête de Pâques, toutes les ménagères teignaient les œufs, aussi avaient-elles, ces jours-là, les mains multicolores et qui ne reprenaient pas sans peine ni très rapidement leur couleur naturelle. Puis, quand les œufs étaient teints, ceux surtout de couleur foncée, on les illustrait, au moyen d'une plume trempée dans le vinaigre, de mille dessins fantaisistes. Et beaucoup conservaient ces œufs comme souvenir.

C'était l'époque aussi des formidables salades aux œufs, dont plusieurs mangeaient jusqu'à indigestion.

Aujourd'hui, toutes ces coutumes disparaissent peu à peu. Les confiseurs ont remplacé le démocratique œuf de poule par l'aristocratique œuf en chocolat ou en nougat, ou encore en satin, qui est prétexte à toutes sortes de surprises et qui contient toute autre chose que le « blanc » et le « jaune » naturels, si bons pourtant quand ils sont saupoudrés d'un peu de sel fin.

Tout change !

J. M.

Chacun son tour. — On sait que, récemment, à Boston, un congrès de docteurs américains avait désigné comme l'homme physiquement le plus parfait des Etats-Unis, un certain M. Winford S. Turner.

Or, la femme de ce prix de beauté masculine se plaint, depuis, fort amèrement et déclare que la situation d'épouse du plus bel homme des Etats-Unis est une situation intenable.

— Le jury aurait dû donner le prix à un célibataire, a déclaré Mme Turner.

Depuis que mon mari a été déclaré le plus bel homme des Etats-Unis, il est assiégié d'admirateurs et d'admiratrices, qui ne lui laissent pas une heure par jour. Des centaines de personnes le harcèlent perpétuellement, et on ne cesse de le réclamer par téléphone, par télégramme, par lettre.

Un étudiant à un journaliste. — Moi aussi je vis de ma plume.

— Où écrivez-vous donc ?

— A mon père pour qu'il m'envoie de l'argent.

A PROPOS DE « POURQUOI »

Lausanne, le 18 mars 1926.

Monsieur le Rédacteur,

Il est quelquefois difficile d'analyser le « pourquoi » des choses, mais si vous voulez bien me le permettre, je me permettrai de répondre aux différents pourquoi ! posés dans votre charmant *Conteur* du 13 courant.

1^e alinéa : Le sang-froid n'existe pas dans la question de prendre un train ! il ne peut y avoir tout au plus que de l'émotion !

2^e Il est dur pour un homme de se faire aider lorsqu'il est capable de mettre son pardessus tout seul, cela dérange trop pour peu de chose.

3^e Ce n'est pas un principe, c'est de la politesse.

4^e Vous feriez le tour de votre mouchoir que vous trouverez toujours le 4^e coin. Voulez-vous un chiffre au milieu du dit mouchoir ! la mode peut-être, s'en charge-t-elle !

5^e Parfaitement inutile, il existe un guichet « Renseignement ».

6^e L'abonné d'abord, sans compter les pertes !

7^e Tout simplement dans l'espérance d'une réciprocité.

8^e Cela peut provenir que tous aient un os à ronger ou bien que peu de présents osent engager la conversation.

9^e Question d'instinct ! il prend de la place !

10^e Un embarras de voiture est remédié ! un embarras d'argent, difficilement !

11^e Lorsqu'il faut engager quelqu'un à rire !